



---

## Saint-Marcel-lès-Chalon (Saône-et-Loire), église Saint-Marcel

Christian Sapin



### Édition électronique

URL : <http://cem.revues.org/455>  
DOI : 10.4000/cem.455  
ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain  
d'Auxerre

### Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2006  
ISSN : 1623-5770

### Référence électronique

Christian Sapin, « Saint-Marcel-lès-Chalon (Saône-et-Loire), église Saint-Marcel », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 14 décembre 2006, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://cem.revues.org/455> ; DOI : 10.4000/cem.455

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

## *Saint-Marcel-lès-Chalon (Saône-et-Loire), église Saint-Marcel*

Christian Sapin

---

- 1 En écho aux recherches récentes sur les avant-nefs, nous avons proposé une courte intervention sur le massif occidental de la prieurale Saint-Marcel-lès-Chalon afin de déterminer son antériorité et de préciser ses caractéristiques avant toute restauration. En effet, le rattachement de cette église à Cluny date de la fin du x<sup>e</sup>, moment où elle perd son statut abbatial comme d'autres grands sites et devient une dépendance clunisienne. L'abbaye de Saint-Marcel de Chalon trouve son origine dans la *basilica* construite au vi<sup>e</sup> siècle (entre 561 et 579) et mieux encore dans le monastère, un des plus anciens de Bourgogne, fondé vers 584-585. Attestée également par la présence de sépultures à l'époque carolingienne, l'abbaye connaît des vicissitudes avant d'être réformée. C'est dans ce but qu'elle est donnée à Cluny dans les années 980 par le comte Geoffroy de Chalon ; donation confirmée par le comte Hugues en 999. La plupart des recherches les plus récentes<sup>1</sup> se sont attachées à cette période prestigieuse où l'on voit l'ancienne abbaye devenir une des principales dépendances de Cluny avec Paray-le-Monial<sup>2</sup> et Gigny. Le cartulaire récemment étudié confirme l'importance de cette période. Composé dans la première moitié du xii<sup>e</sup> siècle, sans doute vers 1120, il montre bien les effets de la Réforme grégorienne, avec ses restitutions d'églises et les conflits naissants. On voit également dans ces mêmes périodes les grands lignages affirmer leur emprise par des réserves fréquentes d'usufruit. Aujourd'hui, subsistent l'église priurale reconstruite dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> et au début du xiii<sup>e</sup> siècle, et au sud, des traces du cloître et des bâtiments claustraux disparus.
- 2 À l'ouest, le massif occidental n'a jamais été l'objet d'études particulières. Nous avons souligné son intérêt à plusieurs reprises et, on peut se réjouir, le programme de restauration en cours a permis la réalisation d'un travail plus abouti qui pourra aider aux choix de restauration. Ce massif subsiste de la destruction opérée après la Révolution pour supprimer « les traces les plus visibles de la féodalité et du fanatisme » en

supprimant la tour Nord dite « Clocher des moines » ainsi que l'atteste un document conservé à la mairie du 13 floréal an II.

- 3 Le travail sur le terrain avec Xavier d'Aire a consisté à établir un plan qui n'existait pas pour l'étage et qui devait permettre de travailler sur les épaisseurs des murs et les alignements.
- 4 Au nord, à la base du clocher reconstruit, le mur de refend sud au-dessus de la porte comporte des blocs différents du montage nord ou ouest, bien caractéristique de la construction de 1898. Cependant la nature hétérogène des moellons demanderait une étude fine à partir des mortiers pour distinguer d'éventuelles reprises de la construction d'origine et de celle correspondant au soutien nécessaire après la démolition. À l'étage, le plan réalisé montre des situations et des espaces différents pour les trois salles, si on reporte les reprises importantes en construction des maçonneries des restaurations ou reprises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La première salle (au sud), désignée salle A, est de grande dimension : de 4,50 m de largeur sur 5,70 m de longueur, avec une hauteur de 4,80 m, et de construction globalement homogène. On le voit également en plan avec des murs de 1,40 m (plus épais que ceux des salles nord à ce niveau du moins) qui attestent de la volonté de supporter un clocher. L'accès actuel par la trémie moderne fait oublier un des accès originels depuis le sud. La baie d'ouverture a été restaurée mais on perçoit bien sa nature originelle de porte qui liait les bâtiments supérieurs au-dessus du cloître vers ce lieu (cf. infra sur les fonctions). On pouvait également semble-t-il se rendre (à cette époque) de cette chapelle vers la salle centrale B sans que cela préjuge d'un état originel.
- 5 On peut observer la qualité de la construction par les pierres encore visibles avec des effets de surfaces piquetées. Les deux baies ouest sont d'origine ainsi qu'une partie de l'ouverture nord restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une porte donnant accès aux bâtiments claustraux et dont la modénature dénote le XIII<sup>e</sup> siècle alors que le reste de la construction semble plus tardif. Le voûtement brisé est d'origine et a dû remplacer un dispositif antérieur qui comme au nord pouvait être à un autre niveau. La jonction visible dans la nef semble indiquer que toute cette partie reprise avec l'église s'est adjointe ou a remplacé un corps de bâtiments aux proportions différentes. Les enduits (type 2) sont tous homogènes et se rapprochent de l'enduit de reprise des unités stratigraphiques 06, 08, 013 et 017 postérieure à la fresque du XIII<sup>e</sup> siècle. Les peintures visibles sur les voûtes montrent une volonté de décorer abondamment cette partie étage. Les motifs apparentés à l'héraldique (sorte d'aigle) au nord et les effets de treillage au sud accusent les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Une étude plus fine des motifs, notamment de l'est pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'équivalent, serait nécessaire.
- 6 La seconde salle de l'étage, au centre du dispositif est désignée salle B. Cette salle originelle de 5,20 m de longueur sur 4,16 m de largeur est presque entièrement enduite et comporte un potentiel très important pour comprendre l'archéologie et la chronologie de l'ensemble de l'étage. Le mur ouest a entièrement été remonté et résulte des travaux des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. On retrouve cependant au nord de celui-ci, dans l'angle ouest, quelques éléments originaux avec des vestiges de mortiers et d'enduits plus anciens. On ne peut cependant en déduire la forme exacte de la paroi occidentale qui pouvait éventuellement ouvrir sur un dispositif se développant à l'ouest. Les moellons ne sont pas visibles sur les parois mais la chronologie relative des enduits visibles dans les jonctions permet d'admettre qu'en partie inférieure le mur sud appartenait au premier état avant les fresques (us 001). Le mur est comporte le maximum d'informations de ce type avec neuf états d'enduits ou de mortier. Le plus ancien (us 010/11) est un mortier gris que l'on

retrouve au-dessus de la baie géminée et à l'angle sud-est avant une reprise en torchis, antérieure du décor de fresque. La baie géminée s'inscrit dans la maçonnerie originelle en parfaite position centrale dans l'espace. Les éléments visibles de taille confirment bien un premier état roman ainsi que la forme du chapiteau cubique (cf. infra). Le mur oriental présente également, au sud de la baie géminée, les traces de deux montants d'une niche. Lié à l'enduit d'origine, ses montants comportent des traces de taillant droit sur le parement des pierres de taille. Large de 0,42 m pour une hauteur de 0,45 m, elle devait correspondre à une niche liturgique ou à un lavabo à proximité d'un autel. À l'angle nord-est, en partie entamé par les travaux modernes, peut se percevoir la réalité du chaînage entre mur est et nord. On voit également le ressaut formé par la base du mur plus épais correspondant dans sa partie inférieure à la construction primitive de la salle tandis que la partie supérieure fonctionne avec la voûte brisée avant l'installation du décor à fresque. Sur la paroi sud, on peut voir gravés dans l'enduit dit à fresque des graffiti postérieurs : un fleuron, un cheval (?) et une écriture (Jean..) qui accuse le xv<sup>e</sup> siècle.



*Saint-Marcel-lès-Chalon, église Saint-Marcel, fresque du mur est, salle B (cliché C. Sapin).*

- 7 Les fresques découvertes à la fin des années 50 ont été consolidées en 1978. Les murs comprennent deux registres. Le registre supérieur occupé par les douze apôtres de chaque côté de l'axe de la voûte. Le registre inférieur du mur sud montre le martyre de sainte Catherine et le nord celui de saint Marcel en trois épisodes. La légende de saint Valérien est associée à ce récit. À l'est, une scène de Crucifixion est peinte au-dessus de la baie géminée. On y reconnaît une partie du Christ en croix et un donateur. L'ensemble serait de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.
- 8 L'accès actuel sud est un aménagement qui tient compte du niveau plus bas et de la construction de la salle A. Il interrompt les enduits et on ne peut actuellement déterminer comment était l'accès originel (s'il existait) de ce côté et à ce niveau car le mur sud pourrait avoir été entièrement repris avec la salle A. L'accès nord semble par sa maçonnerie être contemporain de la construction originelle mais il est probable qu'il devait être bouché quand on appliqua les enduits et les fresques du XIII<sup>e</sup> siècle qui ne semblent pas en tenir compte. Il a pu être rouvert lors des travaux de restitution de la salle C au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceci serait à confirmer par d'autres données d'archives. En outre se pose la relation entre son niveau de seuil (semble-t-il équivalent à celui retrouvé en sondage) et le niveau originel de la salle C. Comme on l'a déjà dit, il n'est pas exclu qu'à

l'ouest tout le mur ait été repris, il exista une disposition développée plus en avant vers l'occident qui recueillait un système plus complexe d'accès.

- 9 Le sol actuel de terre cuite se trouve à environ 15 cm plus haut que le sol originel. On en voit la trace dans un micro sondage pratiqué contre le mur sud où subsiste un fragment de mortier, négatif de la pose d'un dallage épais d'environ 7/8 cm. Si un jour le sol devait être refait, il faudrait vérifier la position d'un probable autel au centre et à l'est de la salle.
- 10 La troisième salle au nord (salle C), est quasiment reconstruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; on voit cependant à l'est, au sud des vestiges de maçonneries, des moellons irréguliers qui pourraient appartenir à l'état originel. Les essais de prélèvement de mortier insuffisant en profondeur compte tenu des rejointoiements importants ne permettent pas les comparaisons. À l'est, cette maçonnerie originelle conservée sur 3 m de longueur englobe la porte d'accès depuis le collatéral nord. On sait par le texte sur la démolition qu'existait bien une chapelle à cet endroit mais on n'en connaît pas le niveau. Il n'est pas exclu que lors de travaux futurs, pour rendre accessible cet étage, on retrouve au revers des traces indiquant un niveau ou des niveaux d'occupation. En effet, la partie sud de ce mur oriental montre des désordres et laisse supposer l'existence d'un état originel (contemporain de la salle centrale) et d'une reconstruction avec le bas-côté nord au XII<sup>e</sup> siècle, comprenant la porte (restituée au XIX<sup>e</sup> siècle).
- 11 Si l'on considère que la salle centrale est au centre d'un système cohérent avec de part et d'autre des tours carrées (comme à Saint-Germain d'Auxerre ou Corvey), on peut admettre que l'ancienne tour nord était sur un plan de ce type, tandis que la reprise gothique au sud a modifié sur un plan barlong le dispositif. Cela peut sous entendre un non alignement avec le mur gouttereau sud (où les vestiges repérés après les dernières campagnes de travaux ont accusé le XI<sup>e</sup> siècle). Un tel décalage serait conforme à bien des exemples de corps occidentaux plus étroits que les nefs. Ceci sera à confirmer un jour par des fouilles au sol.
- 12 On peut confirmer par la chronologie relative des maçonneries et des enduits l'antériorité de la salle centrale (B) avec l'amorce d'une construction probablement contemporaine à l'origine au nord, et certainement sans qu'on puisse le démontrer du fait de son remplacement à l'époque gothique au sud.
- 13 Cette construction originelle n'offre pas de témoin archéologique permettant une datation précise en dehors de la baie géminée ouvrant vers l'est. Elle est antérieure en chronologie relative aux peintures du XIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs son désaxement visible depuis la nef confirme bien qu'elle appartient à un état originel différent de la reconstruction du XII<sup>e</sup> siècle. Les traces de taille au ciseau et taillant droit visibles sur certaines pierres indiquent plutôt le XI<sup>e</sup> siècle. C'est le cas aussi du chapiteau cubique sur la colonne de la baie géminée. Ce chapiteau <sup>4</sup> ne s'inscrit pas dans les traditions locales ou régionales en Bourgogne pour cette période. Il nous renvoie à des influences septentrionales ou plus précisément germaniques. Les derniers travaux sur les chapiteaux cubiques <sup>5</sup> montrent que le type de Saint-Marcel appartient à un type archaïque (tailloir simplement chanfreiné, absence d'abaque délimité sur la corbeille, lobes détachés fortement de la corbeille). Ce type est connu dans des édifices du X<sup>e</sup> siècle comme la crypte de Saint-Cyriaque de Sulzbourg fondé fin X<sup>e</sup> siècle ou à Saint-Georges de la Reichenau-Oberzell (dont les dernières datations par dendrochronologie confirment le X<sup>e</sup> siècle). Sans pouvoir être plus précis, nous avons là une œuvre d'autour de l'an mil.

- 14 Il est bien entendu tentant de mettre cette ouverture et l'ensemble de la construction orientale primitive en rapport avec la donation à Cluny autour de 980, sans exclure une reconstruction pour des besoins liturgiques dans les décennies qui ont suivi.
- 15 Si l'on compare l'espace restituable en deux niveaux à l'ouest, on peut voir une grande différence avec les constructions des Galilées clunisiennes allongées, restituée pour Cluny II, atrophiée pour Paray-le-Monial, ou conservée pour Tournus <sup>6</sup> et les dispositions à une seule travée de Saint-Léger-Triey, Châtillon-sur-Seine et plus encore Mâcon. Le système se rapporte aux massifs ottoniens de tradition carolingienne conservé en Allemagne du Nord et daté entre 940 et 1020. On y retrouve les salles latérales, en plan la simple travée et l'ouverture de la salle centrale sur la nef. La discussion sur la ou les fonctions de ces espaces est toujours d'actualité. En l'absence souvent de texte et même d'autels on peut toujours émettre des suppositions : tribunes privilégiées pour des offices, chœur pour le chant, messes privées. Ces pièces restent limitées en dimension par rapport aux étages des galilées clunisiennes et on doute que la communauté puisse s'y rassembler. Elle peut cependant y processionner. C'est la question qui se pose à Mâcon (cathédrale et espace des chanoines) où demeure un grand escalier à vis au sud. Il est probable qu'avec son décor tardif, cet espace à Saint-Marcel ait possédé un autel et fut l'endroit de vénération (et de prière, réservé à certains moines comme plus tard la chapelle Saint-Michel de Cluny), mais il est possible aussi que même reconstruits les espaces latéraux aient accueilli des salles réservées pour le trésor ou le chartrier. On peut aussi admettre que de tels espaces aient été réservés à des dignitaires extérieurs accueillis au prieuré. La question reste ouverte mais les éléments recueillis à Saint-Marcel contribuent à éclairer le débat
- 16 Enfin, du point de vue des dates, on pourrait émettre l'hypothèse que nous sommes en présence d'un système qui doit plus aux traditions germaniques des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles (dont héritera la cathédrale de Mâcon). Il serait ainsi antérieur aux formules propres au milieu bénédictin, développées dans la première décennie du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Odilon à Cluny II, avec la construction de la Galilée, ou un peu plus tard à Tournus selon la même formule. Le suivi de la restauration et les analyses souhaitables de charbons de bois que l'on pourrait retrouver dans les mortiers contribueraient à mieux étayer cette hypothèse.

---

## NOTES DE FIN

1. Cf. M. Chauney, « Les origines du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts au professeur K. J. Conant*, Mâcon, 1977, p. 81-96 ; M. Chauney, *L'abbaye et le prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon des origines au début du XIII<sup>e</sup> s.*, Mémoire de maîtrise (dir. R. Folz), Université de Bourgogne, 1971 ; C. Brittain Bouchard (éd.), *The Cartulary of St. Marcel-lès-Chalon (779-1126)*, Cambridge, Medieval Academy of America, 1998 ; D. Riche, *L'Ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge*, Saint-Étienne, CERCOR, 2000, p. 107.

2. On le voit tenir une bonne place dans les « procès-verbaux » de visites.

3. Cf. M.-G. Caffin, notice in *D'Ocre et d'Azur*, catalogue de l'exposition *Peintures murales en Bourgogne*, Dijon, 1992, p. 233.
4. H. 0,20 m ; L. 0,195 m ; Diam. env. 0,17 m.
5. Nous remercions Suzanne Braun de Strasbourg pour les derniers renseignements.
6. Pour toutes les comparaisons cf. C. Sapin, « D'Auxerre à Cluny, le dossier archéologique des premières avant-nefs et Galilées », ainsi que les autres communications du colloque *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s.* (dir. C. Sapin), Paris, CTHS, 2002, p. 398-413.

## INDEX

**Index géographique** : France/Saint-Marcel-lès-Chalon

**Mots-clés** : église, massif occidental, prieuré, Saint-Marcel de Saint-Marcel-lès-Chalon